

néanmoins donné assez de peine pour l'avoir sur un autre pied; on n'y a réussi qu'en partie. Il faudra donc que l'Angleterre fournisse encore des hommes à l'*Allemagne*. Mais la Nation verra-t-elle tranquillement sortir de nouveau son monde de la Patrie, pour être sacrifiées à des intérêts qui lui sont étrangers. Elle, qui vient d'apprendre le rude échec porté aux Alliés, par les François aux ordres du Duc de Broglie, dans une Bataille sanglante donnée le 13. Avril à deux petites lieues de *Francfort-sur-le-Meyn*. On forme à tout événement, un Camp dans l'Isle de *Wight*. On veut le faire consister en vingt mille hommes. Et ce qui d'ailleurs est décidé, c'est de veiller attentivement aux manœuvres des François qui équiperont une Flotte formidable à *Brest*, & de diriger les opérations d'une des Escadres du Roi sur leurs mouvemens.

Quant à l'affaire des prises Hollandoises qui a fait assez de bruit, les Lords des Appels eurent le 2. Avril une séance, dans laquelle il a été décidé que la cargaison d'un Navire Hollandois nommé la *Marie-Thérèse* & confisquée en première instance par les *Docteurs-Communs*, seroit restituée aux propriétaires, ainsi que le Navire. Le Capteur a été condamné aux dépens de la première instance, mais non aux dommages & fraix de détention, parce que cette affaire, quoique jugée en première instance dès le mois d'Août de l'année dernière, n'avoit été portée que depuis peu au Tribunal des Appels. Il paroît donc qu'une décision semblable devrait avoir lieu pour les 27 Navires Hollandois, dont les cargaisons ont été condamnées le 24. Février dernier par la Cour des Juris-